

DICTIONNAIRE DE LA POLITIQUE AU CAMEROUN

Sous la direction de
FABIEN NKOT



DICTIONNAIRE
DE LA POLITIQUE
AU CAMEROUN

Photographies de la page couverture

De haut en bas : Gustav Nachtigal, Louis Paul Aujoulat,
Ruben Um Nyobe, Ahmadou Ahidjo, John Ngu Foncha,
Paul Biya et Henriette Ekwe Ebongo.

DICTIONNAIRE DE LA POLITIQUE AU CAMEROUN

Sous la direction de

Fabien Nkot

Avec la collaboration de

Fred Ebonguè

Charité Betjol

Roger Bafakan

Madeleine Kidiboy †



**Presses de
l'Université Laval**

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada



Une publication du Centre d'études et de recherche en dynamiques administratives et politiques (CERDAP) de l'Université de Yaoundé II, en coopération avec l'Institut des relations internationales et des études stratégiques (IRIES) du Bénin.

Du même auteur

La Francophonie en Afrique subsaharienne, Québec, Faculté des Lettres de l'Université Laval, 2001.

Usages Politiques du Droit en Afrique – Le cas du Cameroun, Bruxelles, Bruylant, 2005.

50 pieces of advice to an official engaged in negotiations of mining contracts – A Handbook, Perth, International Mining for Development Centre, University of Western Australia, 2014.

Maquette de couverture : Laurie Patry
Maquette et mise en pages : Danielle Motard

ISBN : 978-2-7637-3399-9
ISBN PDF : 9782763734002

© Les Presses de l'Université Laval 2017
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal 3^e trimestre 2017

Les Presses de l'Université Laval
www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	XI
INTRODUCTION	1

A	7	I	103	R	181
B	27	K	105	S	183
C	47	L	111	T	203
D	55	M	115	U	219
E	69	N	147	V	223
F	89	O	161	W	229
G	97	P	165	Y	233
H	99	Q	177	Z	235

ANNEXE 1	237
ANNEXE II	289
RÉFÉRENCES	369
PRÉSENTATION DES COLLABORATEURS	373
REMERCIEMENTS	375

A ma grand-mère, Ngo Nonga Esther

PRÉFACE

Qui est qui, et qui a fait quoi dans l'histoire politique du Cameroun ? Ce dictionnaire apporte pour la première fois une réponse globale à cette question. Il rassemble en un seul document les fragments de cette histoire, en classant par ordre alphabétique, indistinctement, acteurs, faits et événements marquants. Le résultat donne un ouvrage volontairement hétéroclite, mais soutenu en fil d'Ariane par une logique politique, dont la navigation est facilitée par la clarté de l'écriture et le flot des images qui défilent dans la tête du lecteur. Le dictionnaire se consomme par petites bouchées encapsulées dans des formes biographiques qui donnent en quelques jets l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur un acteur politique ou un fait mémorable.

C'est un ouvrage démocratique, qui rend justice à tous les acteurs politiques, dont certains ont été sortis des décombres de l'histoire du Cameroun. Toutes les figures à retenir sont égales devant le *Dictionnaire de la politique au Cameroun* : toutes y ont leur entrée, leur place, leur notice. Les présidents Ahmadou Ahidjo et Paul Biya ne doivent l'ordre de leur apparition dans le dictionnaire qu'à la première lettre de leur nom de famille. Même s'ils ont eu droit à une fiche plus longue, elle n'est déterminée ni par la préséance ni par le nombre de décennies au pouvoir. Chaque notice est factuelle, descriptive et neutre. Ce qui compte, c'est la signification des actes posés. L'acte d'un jour peut aller au panthéon politique du Cameroun s'il a une forte charge républicaine et mérite d'être porté à la connaissance des générations futures. L'acte de plusieurs décennies peut aller dans les

poubelles de l'histoire s'il s'inscrit à rebours du destin qui est digne de ce grand pays.

Au bout du compte, le *Dictionnaire de la politique au Cameroun* est un discours adressé à la fois au Cameroun, à l'Afrique et au monde.

À l'endroit du Cameroun, il s'agit d'un appel à faire la politique autrement. Si «la politique est à l'image d'une tontine», comme le soutien l'ancien premier ministre du Cameroun, Simon Achidi Achu, la valeur du capital symbolique qui revient à chacun est dans ce dictionnaire. Le lecteur peut en faire une lecture plurielle. L'ouvrage est intellectuellement traversé par les trois couleurs du Cameroun : les personnages, les actes et les événements saillants de l'histoire politique du pays peuvent être classés dans la bande verte, la bande rouge ou la bande jaune, y compris dans l'étoile jaune du drapeau national, selon leur sens ou leur portée. Le lecteur peut y voir des entrées qui illustrent la richesse et la prospérité du Cameroun (le vert) ; d'autres qui illustrent le courage et la souveraineté du pays (le rouge) ; d'autres encore, l'unité, la gloire et l'honneur (le jaune). Mais tous les personnages, faits et événements ne sont pas aux couleurs du Cameroun. La plupart sont, malheureusement, au mieux, dans une zone grise ; au pire, inscrits dans une bande noire. Il appartient au lecteur d'utiliser cette grille de lecture pour donner sens aux gestes posés par chaque acteur politique et juger de sa place dans l'histoire. Outre le décodage politique dont il offre la clé aux Camerounais, le dictionnaire est aussi un alphabet de la politique camerounaise à valeur pédagogique et civique : bien des noms de rue, d'avenue, de boulevard, de place, de statue ou d'institution peuvent trouver ici leur explication. Le Camerounais ordinaire ne comprend pas toujours les rationalités derrière la toponymie de sa ville. Ainsi saura-t-il, par exemple, pourquoi le plus grand lycée de Yaoundé ou la statue érigée devant la poste centrale de Douala porte le nom Leclerc.

À l'endroit de l'Afrique, ce dictionnaire est une explication du caractère distinct du Cameroun : «le Cameroun, c'est le Cameroun». La notice sur cette maxime énoncée par le président Paul Biya, lors d'une visite à Douala en 1991, explique qu'«[a]ujourd'hui, cette expression renvoie au caractère irréductible de l'entité historico-politique que

constitue le Cameroun, dont la trajectoire singulière le rend difficilement comparable aux autres États africains ». Il est vrai que l'époque coloniale couverte par l'ouvrage donne à voir l'imbrication de l'histoire politique du Cameroun avec celle de la France, construite sur un bref héritage de l'Allemagne, à laquelle s'est greffée la colonisation de la Grande-Bretagne. Le Cameroun est alors marqué par la sédimentation de ces histoires sur ses propres couches ethnopolitiques. Ceci ajoute à la complexité du pays qui, dès lors, ne doit son salut qu'à son propre génie créateur. Mais, le Cameroun, c'est avant ou après tout l'Afrique. Il ne peut donc s'enfermer dans ses spécificités pour se soustraire à son rôle continental. Ce dictionnaire biographique est à la fois une archéologie et une généalogie qui renseignent l'Afrique sur la filiation politique des acteurs actuels du Cameroun. Il en dit long sur le rôle des intellectuels camerounais dans la vie politique du pays. Il permet d'examiner leurs qualifications et les postes qu'ils ont occupés et de conclure que le problème historique du Cameroun n'est pas la formation de ses cadres. Si le pays est au contraire reconnu pour ce dernier label dans l'imaginaire collectif, le présent ouvrage en apporte les preuves factuelles. Mais le Cameroun qui se révèle dans cet ouvrage est celui dont les fruits n'ont pas encore tenu la promesse des fleurs. L'ouvrage permet à l'Afrique de redécouvrir le Cameroun, foisonnant d'idées et plein de potentiel, et d'être en conséquence plus exigeante à son égard. L'Afrique attend son Cameroun politique et espère qu'il la surprendra comme l'a fait son Cameroun footballistique.

Au-delà de l'Afrique, le dictionnaire peut servir de porte d'entrée et d'outil aux diplomates, aux partenaires au développement, aux milieux d'affaires et de la recherche pour mieux comprendre le Cameroun d'aujourd'hui. Le chercheur peut utiliser le matériau et les données de ce dictionnaire pour faire des croisements entre acteurs et événements, les approfondir par des études de cas, faire ressortir les constances, les tendances lourdes, mais aussi les fractures et les ruptures, en vue de faire des projections sur l'avenir politique du Cameroun. Même si le Cameroun n'a connu que deux présidents depuis son indépendance en 1960, sa trajectoire politique n'est pas un long fleuve tranquille.

Enfin, une note personnelle. Pourquoi me confier l'exorde de cette œuvre de valorisation des ressources politiques du Cameroun ? Des voix et des plumes plus autorisées auraient pu préfacer le présent ouvrage. Bien des chercheurs connaissent mieux le Cameroun et ses acteurs. Si j'ai été appelé à cet honneur, c'est d'abord parce que l'ouvrage est le fruit d'une coopération scientifique entre le Centre d'études et de recherche en dynamiques administratives et politiques (CERDAP) de l'Université de Yaoundé II et l'Institut des relations internationales et des études stratégiques (IRIES) du Bénin, dont j'ai la charge. C'est aussi en raison du regard externe que je porte sur le Cameroun et sa trajectoire politique, peu importe le nombre de fois où j'y suis allé. Mais c'est avant tout en reconnaissance de mon attachement à un frère africain, directeur de l'ouvrage, Fabien Nkot, dont la hauteur intellectuelle profite à toute l'Afrique. Nous avons tous les deux l'ambition de porter ce projet au-delà du Cameroun et d'en faire une « Collection des dictionnaires de la politique en Afrique ». C'est notre devoir de mémoire envers le continent. Cette mémoire qui doit s'écrire au quotidien par les Africains eux-mêmes. Voilà une invitation ouverte à d'autres pays à s'inspirer de ce dictionnaire pour nous proposer pareille somme, par exemple sur le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et bien d'autres, y compris les pays anglophones. Un vaste chantier auquel nous nous attellerons avec votre soutien.

Québec, le 3 mars 2017

Charles Moumouni

Professeur titulaire à l'Université Laval (Québec, Canada)
Directeur général de l'Institut des relations internationales
et des études stratégiques (IRIES, Bénin)

Charles.Moumouni@com.ulaval.ca

INTRODUCTION

1. L'ouvrage proposé à votre lecture est le *Dictionnaire de la politique au Cameroun*. Il présente, dans l'ordre alphabétique, des entrées relatives aux noms de personnes et d'objets, ainsi qu'aux faits et événements ayant marqué l'évolution politique du Cameroun depuis sa rencontre avec la domination allemande en 1884.
2. À travers des notices d'une lecture aisée, ce livre offre au lecteur l'opportunité de découvrir les profils de gouverneurs allemands et hauts commissaires français ayant servi au Cameroun, ainsi que leurs principales contributions à son édification. L'ouvrage éclaire également sur la biographie des acteurs indigènes ayant dominé les sphères institutionnelles du pays. Il rappelle aussi les événements les plus importants de l'évolution politique du Cameroun, en fournissant quelquefois, à leur sujet, des documents inédits.
3. Outre qu'il propose en effet la liste de toutes les personnalités ayant siégé au parlement du Cameroun, le livre présente la composition de tous les gouvernements du Cameroun, de 1957 à nos jours. Dans cette même veine documentaire, le lecteur découvrira, entre autres, le texte de l'accord germano-douala du 12 juillet 1884, celui de la déclaration d'indépendance du 1er janvier 1960, ou encore l'adresse à la nation des auteurs du putsch manqué du 6 avril 1984.

4. Le matériau contenu dans ce livre a été rassemblé à la faveur d'entretiens directs avec certains acteurs, et la consultation d'ouvrages pertinents. Ce matériau se trouve certainement dispersé dans de nombreux ouvrages spécialisés : de fait, les travaux de Jean François Bayart, Victor T. Levine, Achille Mbembe (1) entre autres ont fourni, il y a quelques années, des perspectives éclairantes sur l'histoire politique du Cameroun. Par rapport à ces illustres devanciers, la somme que vous lisez à l'avantage de rassembler, dans un même document, des données éparses. À tout prendre cependant, le principal atout de cet ouvrage réside dans ce qu'il est un dictionnaire dont l'articulation, sous la forme de notices, autorise des développements relativement plus approfondis sur les acteurs et les facteurs de la politique.
5. Ainsi, le lecteur apprendra davantage de la notice que ce dictionnaire consacre à Ibrahim Mbombo Njoya, le sultan des Bamoun. Il notera que le peu d'enthousiasme, manifesté en 2016 par l'intéressé, relativement à l'éventuelle candidature du président Paul Biya pour la présidentielle de 2018, s'adosse sur des précédents de la même tonalité. En effet, Mbombo Njoya marque déjà son désaccord en 2008, lorsque le parti au pouvoir, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) dont il est membre, appelle à la révision de la Constitution du 18 janvier 1996, pour faire sauter le verrou de la limitation du nombre de mandats présidentiels et permettre la candidature du présidentiel Paul Biya à l'élection présidentielle de 2011. Surtout, le lecteur remarquera que l'actuel sultan des Bamoun, alors ministre de la Jeunesse et des Sports, oppose une fin de non-recevoir à Ahmadou Ahidjo, le premier président du Cameroun lorsque, le 18 juin 1983, Ahidjo demande aux ministres musulmans et/ou originaires de la partie septentrionale du Cameroun de démissionner du gouvernement du fait que Paul Biya, son successeur, vient de former un équipe ministérielle sans l'avoir consulté.
6. La structure classique d'un dictionnaire autorise que, dans un seul ouvrage, des développements aussi généreux soient consacrés à un homme, une chose, un événement ou une date. À regarder de près, ce livre offre finalement de petits morceaux

d'histoire politique du Cameroun, qui s'éclairent et se complètent mutuellement.

7. L'autre particularité de ce travail réside dans l'effort qu'il fournit pour résister à la tentation trop courante de ne saisir la politique que par le haut. À titre d'exemple, si l'ouvrage évoque la figure d'Ahmadou Ahidjo dans l'œuvre de construction du Cameroun moderne, il souligne aussi le rôle décisif que Gabriel Ebili, technicien en service à la Radio nationale, a joué dans le dénouement du putsch du 6 avril 1984. Ce faisant, ce dictionnaire assume que des pages décisives de l'histoire politique du Cameroun ont pu s'écrire sur les marges de l'entonnoir étatique.
8. Le lecteur notera par ailleurs que, plus que les choses, les dates ou les structures, les personnes constituent le centre de gravité de ce dictionnaire. À cet égard, il est significatif que des partis politiques comme le Rassemblement démocratique du peuple camerounais, le Social Democratic Front ou encore l'Union nationale pour la démocratie et le progrès ne disposent guère de notices propres, et n'apparaissent dans le livre qu'à la faveur de l'évocation de leurs promoteurs respectifs que sont Paul Biya, Ni John Fru Ndi, Bello Bouba Maigari et leurs adjuvants. C'est simplement que, de manière plus ou moins accidentelle, ce dictionnaire trahit les limites des efforts d'institutionnalisation au Cameroun, et rend compte d'une trop grande prégnance du facteur idiosyncratique dans la vie publique de ce pays.
9. Cet ouvrage est le fruit d'un véritable travail collectif. Certes, il a été finalisé sous l'égide du Centre d'études et de recherche en dynamiques administratives et politiques (CERDAP) de l'Université de Yaoundé II, en coopération avec l'Institut des relations internationales et des études stratégiques (IRIES) du Bénin. Mais, avant et après que, en 2008, j'eus évoqué avec Maurice Kamto l'idée d'un tel dictionnaire, son long travail de parturition a imposé de nombreuses attentions et nécessité l'implication de multiples collaborateurs. Christian Wanguè, Emmanuel Mbédé, Augustin Charles Mbia, Alain Blaise Batonguè, Haman Mana, Claude Tadjon, Pierre Bobda Kamé, Mbanga Kack,

Joseph Owona Ntsama, Simplicie Biholong, Murielle, Marlène, Catherine, Rose Mary, Estelle, Débora, Rosy Florence, Amélie et bien d'autres trouveront, ici et là, la trace de leurs précieuses contributions au *Dictionnaire de la politique au Cameroun*. Toutefois, c'est à Fred Ebonguè, Charité Betjol et Roger Bafakan qu'on doit d'avoir effectué les dernières diligences intellectuelles, lors des moments fébriles qui ont précédé la naissance du livre.

10. Comment souligner la contribution de ma mère, Madeleine Kidiboy, institutrice aujourd'hui décédée, à la rédaction de certaines notices de ce dictionnaire ? Puisse l'encre de ces lignes lui traduire, fidèlement, le témoignage ému de mon infinie reconnaissance...
11. Il va de soi que je reste, seul, responsable des erreurs éventuelles que ce livre contiendrait. Sous ce rapport, l'introduction des renvois d'une notice à une autre aurait peut-être pu améliorer la qualité de l'ouvrage. Par ailleurs, la présence ou l'absence, dans cette somme, de telle figure politique ou de telle référence historique pourrait être diversement appréciée : on est tenté de rappeler que, pour figurer dans ce livre, il faut avoir contribué de manière relativement significative à la vie politique du Cameroun. On voudrait souligner, du même souffle, que les errances de la conservation documentaire ont rendu passablement fastidieuse la collecte des éléments d'information nécessaires à la rédaction d'un tel ouvrage. On se consolera cependant en relevant qu'il ne s'agit que de la première édition du *Dictionnaire de la politique au Cameroun*, dont la vocation est d'être complétée, à la faveur des réactions informées des lecteurs.
12. Enfin, qu'on se le dise : en rassemblant ainsi les débris épars de l'histoire politique du Cameroun, ce livre pourrait atteindre un objectif citoyen. Celui de rappeler à nos mémoires oublieuses qu'il n'y a pas de peuple digne sans histoire. Et, surtout, que la meilleure manière de connaître l'avenir consiste à bien lire le passé.

Fabien Nkoti, Ph.D. (Laval University, Québec-Canada)
Associate Professor at the University of Yaounde II (Cameroon)
fnkoti@hotmail.com

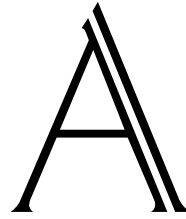
Lire notamment :

Jean-François Bayart, *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979 ;

Mark Dike Delancey, *Historical Dictionary of Cameroon* (with Mark W. DeLancey and Rebecca Neh Mbuh). African Historical Dictionaries Series, 4th ed. Lanham, MD: Scarecrow Press, 2010. Ce livre offre une perspective plus globale sur l'histoire du Cameroun. Les développements portent ainsi, notamment, sur les meilleurs joueurs de Football, les structures agricoles, les organisations économiques mais aussi sur les acteurs de la politique ;

Achille Mbembe, *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960) : histoire des usages de la raison en colonie*, Paris, Karthala, 1996 ;

Victor T. Levine, *Le Cameroun, du mandat à l'indépendance*, Paris, Les Éditions Internationales, 1970.



Achidi Achu Simon (1934-)

Achidi Achu Simon est né le 5 novembre 1934 à Mankon – Bamenda dans le département de la Mezam, région du Nord-Ouest du Cameroun. Il effectue des études secondaires au terme desquelles il travaille au service de la comptabilité de la commune de Bamenda-Widikum. Simon Achidi s'inscrit à l'Université de Besançon (France), puis à l'Université de Yaoundé (Cameroun) et, enfin, à l'École nationale d'administration et de magistrature de Yaoundé dans laquelle il suivra un cursus d'auditeur de justice. Il est ministre chargé de l'Inspection générale de l'État entre le 29 octobre 1971 et le 3 juillet 1972. Il sert par la suite comme ministre de la Justice du 3 juillet 1972 au 30 juin 1975. Élu à l'Assemblée nationale à l'issue des législatives de 1988, il est membre du parlement camerounais au cours de la législature qui s'étend de 1988 à 1992. Réélu aux fonctions de député en mars 1992 dans le cadre de la circonscription de la Mezam (région du Nord-Ouest), il est nommé premier ministre le 9 avril de la même année. Il occupe cette fonction jusqu'au 19 septembre 1996. Achidi est resté célèbre par une conception de la politique qu'il a tenté de faire valoir lors de diverses réunions politiques qu'il organise, et que résume sa formule dite en langue pidgin (un dérivé local de l'anglais)

«*politic na njangui*». On peut traduire cette expression de la manière suivante : *la politique est à l'image d'une tontine*.

Simon Achidi Achu est président du conseil d'administration de la Société nationale d'investissement depuis 2003. Depuis 2013, il est membre du Sénat, la chambre haute du parlement camerounais.

Adji Garga Haman (1944-)

Né en 1944 à Ndiyam-Tcholli, dans la région de l'extrême-Nord du Cameroun, Garga Haman fait des études primaires à l'école principale de Maroua et des études secondaires au Collège moderne de Garoua, devenu lycée de la même ville. À sa sortie du collège, il sert, dès 1961, comme adjoint administratif auxiliaire à la préfecture de Yagoua. En juillet 1962, il est affecté à la sous-préfecture de Kar-Hay en qualité de chef de secrétariat du sous-préfet dudit arrondissement. Il sera commissaire spécial de l'Adamoua en janvier 1964.

Garga poursuit ses études à l'Université de Yaoundé où il obtient la licence en droit et sciences économiques, à l'Université de Poitiers, où il obtient le diplôme d'études supérieures en sciences politiques, et à l'École nationale d'administration et de magistrature. Au sortir de cette dernière école, il est intégré au grade d'administrateur civil le 23 avril 1969 et sera nommé administrateur civil principal le 31 juillet 1972. Il exerce les fonctions de : sous-directeur de la Sûreté nationale du Cameroun (1969) ; directeur adjoint de l'administration générale au ministère des Finances (1971) ; secrétaire général au ministère de la Fonction publique (du 3 novembre 1972 au 31 décembre 1973) ; directeur comptable et financier de Électricité du Cameroun devenue plus tard Société nationale d'électricité du Cameroun (2 janvier 1974) ; inspecteur d'État (28 juillet 1981) ; et directeur adjoint des Inspections et de la Réforme administrative (1983). Lorsque des mutins tentent de prendre le pouvoir au Cameroun en avril 1984, les autorités soupçonnent Garga d'être leur complice. Il est interpellé et incarcéré à la prison centrale de Yaoundé. Libéré 41 jours plus tard, il est promu

aux fonctions d'administrateur directeur général de la Boston Bank Cameroon. Nommé ministre de la Fonction publique et du Contrôle supérieur de l'État le 7 septembre 1990, il affirme avoir engagé une chasse systématique aux prévaricateurs de la fortune publique au rang desquels figuraient des dignitaires du pouvoir. Le 9 avril 1992, il devient ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, perdant ainsi l'autorité sur le Contrôle supérieur de l'État et, par voie de conséquence, sur la chasse aux prévaricateurs. Fait particulièrement rare dans la vie politique du Cameroun, il démissionne de cette dernière fonction le 27 août 1992. Après avoir soutenu John Fru Ndi lors de l'élection présidentielle d'octobre 1992, Garga s'investit désormais dans son propre parti politique, l'Alliance pour la démocratie et le développement (ADD). Le 15 mars 2007, il a été nommé par le président de la République aux fonctions de membre de la Commission nationale anti corruption (CONAC).

Afana, Ossendé Castor (1930-1966)

Né en 1930 à Ngoksa dans la région du Centre, Ossendé Afana fait ses études secondaires au Petit Séminaire d'Akono, fréquente quelque temps le Grand Séminaire de Mvolyé avant d'obtenir son baccalauréat au Lycée général Leclerc de Yaoundé. Par la suite, il s'envole pour la France où il s'inscrit à la Faculté de droit de l'Université de Toulouse. Il présente en 1962 une thèse de doctorat en économie sur le thème: *L'Économie de l'Ouest Africain*. Il adhère à la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) et rentre en contact avec plusieurs nationalistes africains et camerounais, notamment d'obédience upéciste. Ne se sentant plus en sécurité en France du fait d'incessantes demandes d'extradition du pouvoir établi au Cameroun, il rejoint le Caire à l'aide d'un passeport marocain. Expulsé d'Égypte, il se retrouve à Conakry où résident certains leaders de l'Union des populations du Cameroun (UPC). Secrétaire général de l'UPC, tendance « pro-chinoise » (groupe de Conakry), il milite pour une meilleure formation des militants, car, soutient-il, la lutte armée ne peut se gagner que par une action directe sur le terrain.

C'est donc en minorité et en compagnie de quelques camarades qu'il rejoindra le Congo au début de l'année 1965. Il traverse la frontière à Ouessou et s'installe à Mouloundou, dans le département camerounais de la Boumba et N'Goko. Son projet est de rallier les populations rurales et, de proche en proche, d'élargir les rangs des « combattants de la liberté ». Mais, terrorisées à l'idée d'éventuelles représailles de l'administration, les populations n'adhèrent que timidement à ces idées nouvelles. Informées de la présence de ceux que les dirigeants du Cameroun désignent alors le « groupe Um Nyobè » dans la forêt de Mouloundou, les autorités gouvernementales se mettent en alerte : Ossendé et ses compagnons échappent à une première patrouille en octobre 1965. Une seconde expédition est lancée contre eux en février 1966 : un groupuscule tombe sur une embuscade et quelques survivants, blessés, laissent des marques sur la route du campement. Localisé et encerclé, Ossendé Afana réussit, le 5 mars, à s'échapper en compagnie d'un de ses camarades. Dans sa fuite, il perd sa paire de lunettes et a désormais une vue très limitée. Il ne peut donc avancer qu'à tâtons. Il est rattrapé et assassiné le 15 mars 1966.

Ahanda, Vincent de Paul (1918-1975)

Né le 24 juin 1918 à Ntouessong I (actuellement situé dans le 3^e arrondissement de Yaoundé), Vincent De Paul Ahanda fait ses études primaires à la mission catholique de Mvolyé. Il poursuit des études secondaires au Petit Séminaire d'Akono, puis au Grand Séminaire de Mvolyé. Il servira comme fonctionnaire de l'administration à la trésorerie (1941-1946), aux travaux publics et aux finances (1946-1950), avant d'être muté à Garoua où il aurait rencontré Ahmadou Ahidjo, futur chef de l'État du Cameroun. Après avoir flirté avec le Bloc démocratique camerounais de Louis Paul Aujoulat, Vincent de Paul Ahanda est élu député à l'Assemblée territoriale du Cameroun (ATCAM) en 1956, sous la bannière du Parti démocratique camerounais (PDC) d'André Marie Mbida. Ministre de l'Éducation nationale en 1957, il s'éloigne d'André Marie Mbida pour rejoindre l'Union

camerounaise d'Ahmadou Ahidjo. Il deviendra le premier ambassadeur du Cameroun indépendant en Allemagne, fonction qu'il occupe de 1960 à 1962. Il exerce par la suite les responsabilités de premier ministre du Cameroun oriental de juin à novembre 1965. Il démissionne desdites fonctions dans des circonstances qui demeurent controversées. Alors que la thèse officielle, relativement récente, soutient qu'il aurait quitté le poste de premier ministre pour des raisons de santé, une opinion plus courante voudrait que le contenu de cette fonction n'ait plus été en phase avec l'idée que le concerné s'en faisait. Il s'éteint à Yaoundé le 12 septembre 1975.

Ahidjo, Ahmadou (1924-1989)

Ahmadou Ahidjo naît en 1924 à Garoua d'une famille peule. Il mène des études primaires à Garoua et Yaoundé et sert, entre 1942 et 1946, comme agent des postes. En 1947, il se présente avec succès aux élections à l'Assemblée représentative du Cameroun. Lorsque cette Chambre devient Assemblée territoriale du Cameroun en 1952, il y siège en qualité de député. Désigné conseiller à l'Assemblée de l'Union française en 1953 après un échec en 1947, il en devient secrétaire en 1954. Élu vice-président de l'Assemblée territoriale du Cameroun en 1955, il voit son mandat renouvelé pour la troisième fois, en 1956. En 1957, il est « élu » par acclamation aux fonctions de président de l'Assemblée territoriale du Cameroun. À la faveur de la loi-cadre de 1956 qui consacre l'autonomie interne du pays, Ahmadou Ahidjo intègre le premier gouvernement du Cameroun, au sein duquel il assume la fonction de vice-premier ministre chargé de l'Intérieur. Le 18 février 1958, il est investi de la haute charge de premier ministre, chef de l'État, après qu'André Marie Mbida a été déchu de cette fonction par une ruse juridique du haut-commissaire français Ramadier et un vote de défiance de l'Assemblée Législative du Cameroun. Après avoir pratiquement écrasé l'opposition qu'incarnait l'Union des Populations du Cameroun (UPC), dont le leader, Ruben Um Nyobè, est assassiné dans le maquis de Boumnyebel le

13 septembre 1958, Ahmadou Ahidjo deviendra, le 5 mai 1960, le premier président de la République du Cameroun, à savoir la partie du Cameroun jusque-là sous administration de la France, qui a accédé à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960.

À la faveur de la Réunification des deux Cameroun le 1^{er} octobre 1961, Ahmadou Ahidjo devient président de la République fédérale du Cameroun et chef de l'exécutif fédéral. En partenariat avec John Ngu Foncha, il crée, le 27 février 1962, un comité paritaire de coordination. Celui-ci est chargé de trouver les voies et moyens de fusionner leurs deux partis politiques, l'Union camerounaise (UC) et le Kamerun National Democratic Party (KNDP). Ce comité a également vocation à absorber les autres formations politiques. Transformé en comité national de travail le 1^{er} septembre 1964, cette instance arrête le principe de la création d'un vaste rassemblement politique au niveau fédéral. Le 11 juin 1966, les délégations de l'UC, du KNDP, du CUC (Cameroon United Congress de Tandeng Muna) et du CPNC (Cameroon People's National Congress du D^r Endeley) décident de la dissolution de leurs formations politiques respectives, ouvrant ainsi la voie à la création de l'Union nationale camerounaise (UNC), le 1^{er} septembre 1966. En mars 1969, à l'issue du Congrès de Garoua, Ahmadou Ahidjo est élu président national de l'UNC. Il est élu pour la troisième fois président de la République fédérale du Cameroun en 1970 et autorise, en janvier 1971, l'exécution publique à Bafoussam d'Ernest Ouandié, l'un des derniers dirigeants de l'UPC encore actif au Cameroun. Au terme d'un référendum controversé organisé le 20 mai 1972 à l'initiative d'Ahidjo, le peuple camerounais se prononce en faveur de l'instauration immédiate d'un État unitaire : la République fédérale du Cameroun se transforme en République unie du Cameroun. Le 5 avril 1975, Ahmadou Ahidjo inaugure un quatrième mandat présidentiel. En 1979, il procède à une révision constitutionnelle qui fait du premier ministre le successeur du chef de l'État. Le 5 avril 1980, Ahmadou Ahidjo entame un cinquième mandat qu'il n'achèvera pas. Le 4 novembre 1982 en effet, dans un discours à la Nation, il annonce aux Camerounais pétrifiés qu'il démissionne de ses fonctions de président de la République unie du Cameroun au bénéfice de son successeur constitutionnel, Paul Biya.

Du même souffle, il invite les Camerounais et les partenaires étrangers à soutenir le nouveau président de la République. Ahmadou Ahidjo demeure toutefois président du parti unique, l'UNC qui aurait, à son sens, primauté sur l'État : un véritable bicéphalisme s'installe au Cameroun, qui accélère la brouille entre Ahmadou Ahidjo et son successeur. La tension grandissante impose à Ahmadou Ahidjo de quitter le Cameroun en août 1983. Paul Biya prend les rênes du parti unique en septembre de la même année. Mais, déjà, le 22 août 1983, le Président Biya annonce par message radiodiffusé la découverte d'un complot contre la sécurité de la République. L'ancien président Ahmadou Ahidjo, son intendant Ibrahim Oumarou et son aide de camp Salatou Adamou sont accusés de l'avoir fomenté. Au terme d'un procès ouvert le 23 février 1984, Ahmadou Ahidjo est condamné à mort par contumace le 28 février 1984. Une tentative de coup d'État survient à Yaoundé, capitale du Cameroun, le 6 avril 1984, dans la mouvance de laquelle Ahmadou Ahidjo tient des propos pour le moins imprudents : l'ancien président déclare notamment que, si les assaillants sont ses partisans, ils prendront le dessus. La tentative de coup d'État échoue et Ahmadou Ahidjo est accusé d'en être l'instigateur.

Ahmadou Ahidjo a posé les fondations de l'État moderne du Cameroun, dans un environnement marqué par la guerre de l'indépendance. Ses laudateurs mettent en exergue la stabilité politique et économique dont jouissait le pays sous sa présidence. Il est indéniable qu'Ahmadou Ahidjo est l'un des principaux artisans de l'ordre social et politique en vigueur au Cameroun. C'est ainsi que les plans quinquennaux et le développement *autocentré* qu'il a mis en œuvre informent en grande partie le visage actuel du Cameroun. La logique du parti unique qu'il a développé poursuit actuellement son devenir historique, du moment qu'elle structure encore le comportement des acteurs majeurs de la vie politique du Cameroun. L'État fédéral qu'il a érigé en 1961 et l'État unitaire qu'il a imposé en 1972 sont à l'origine d'importants problèmes politiques contemporains. La technique politique dite de *l'équilibre régional* qu'il a inventé continue d'être résolument à l'œuvre.

Présenté par certains comme ayant été imposé au Cameroun par la France, Ahidjo a pourtant fait preuve, à certains moments, d'un nationalisme sourcilieux : les observateurs ont ainsi été impressionnés par le refus qu'Ahidjo a opposé au Général de Gaulle lorsque, dans le cadre de la guerre du Biafra qui commence en 1967, le Président français sollicitait l'utilisation des zones frontalières du Cameroun comme base arrière de ravitaillement des insurgés biafrais.

Les contempteurs d'Ahidjo soulignent cependant la brutalité du traitement qu'il a réservé à ses adversaires politiques : ils indiquent ainsi, par exemple, que Ruben Um Nyobè, secrétaire général de l'UPC, a été tué à bout portant en forêt ; Ernest Ouandié, autre leader de l'UPC, a été fusillé sur la place publique à Bafoussam ; Félix Moumié, président de l'UPC, a été empoisonné à Genève ; André Marie Mbida, ancien premier ministre ayant critiqué l'action d'Ahidjo a perdu la vue à l'issue d'un rude emprisonnement. Ils ajoutent que plusieurs opposants au pouvoir d'Ahidjo ont été torturés dans les cachots infects du Cameroun, alors que d'autres se sont résolus à l'exil. Lorsqu'il est tombé en disgrâce au Cameroun, Ahidjo lui-même s'est réfugié à Dakar, au Sénégal, où il s'est éteint le 30 novembre 1989 : « [...] Le gouvernement sénégalais lui organise des funérailles [...] Aucun télégramme ne parvient de Yaoundé. Aucun diplomate camerounais n'assiste aux obsèques. L'itinéraire du cortège passe devant l'Ambassade du Cameroun au Sénégal. Le drapeau du Cameroun y flotte au vent, comme à l'accoutumée [...] » (Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo, Patriote et Despote, Bâtitteur de l'État du Cameroun*, Paris, JA Livres, 1994).

À ce jour de 2017, le corps d'Ahmadou Ahidjo repose encore dans un cimetière de Dakar.

Akame Mfoumou, Edouard (1945-)

Akame Mfoumou Edouard est né le 14 août 1945 à Ndonkol, dans la région du Sud du Cameroun. Il effectue ses études primaires à la mission catholique de Nkol-Ekong, sanctionnées en 1958 par le

certificat d'études primaires et élémentaires. Il s'inscrit ensuite au Petit Séminaire de Bonépoupa près de Douala où il obtient son brevet d'études du premier cycle en 1962. Akame Mfoumou sera aussi pensionnaire du Collège Libermann de Douala, duquel il sort titulaire d'un baccalauréat en 1965.

Après avoir fréquenté le Grand Séminaire d'Otéle en 1965-1966, Akame Mfoumou intègre la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Yaoundé, qui lui décerne une licence en droit et sciences économiques (option Droit public) en 1969. Au terme d'une formation à l'École nationale d'administration et de magistrature entre 1969 et 1972, Akame Mfoumou intègre le corps des administrateurs civils.

Il sert tour à tour comme chef de service de l'organisation administrative au ministère de l'Administration territoriale (1972-1975), attaché au cabinet du premier ministre (1975-1976), directeur des Affaires législatives, réglementaires, sociales et culturelles dans les Services du premier ministre (1976-1981), secrétaire général adjoint des Services du premier ministre (1981-1984) et conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République de mai à octobre 1984, date à laquelle il sera nommé directeur général de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Cameroun (BICIC).

En avril 1989, Akame Mfoumou devient secrétaire général de la présidence de la République. Il fait son entrée au gouvernement le 7 septembre 1990, en qualité de ministre délégué à la présidence de la République chargé de la Défense. Le 19 septembre 1996, il est nommé ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances. Il quitte le gouvernement le 27 avril 2001. Le 12 septembre 2013, un décret du président Paul Biya le nomme aux fonctions de président du conseil d'administration (PCA) de CAMAIR-Co, la compagnie aérienne nationale. Akame Mfoumou est déchargé des fonctions de PCA de CAMAIR-Co le 22 août 2016.

Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2004, Célestin Bedzigui, Antar Gassagay, Issa Tchiroma et Sindjoun Pokam (tous de la mouvance de l'opposition au président Paul Biya au moment

des faits) contactent Edouard Akame Mfoumou pour lui proposer d'être candidat à ladite élection, sous la bannière de la Coalition pour la reconstruction et la réconciliation nationales (CRRN). Dans une interview réalisée par le journaliste Essama Essomba et publiée par le quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune* du 20 septembre 2004, Akame Mfoumou apporte sur cette question quelques précisions. Voici un extrait de l'entretien :

Monsieur le Ministre d'État, M. Sindjoun Pokam aurait annoncé votre proposition de candidature pour la présidentielle 2004 sous la bannière de la Coalition pour la reconstruction et la réconciliation nationales (CRRN) semble-t-il, avec votre aval. Lui avez-vous donné une procuration dans ce sens? Comment cela s'est-il passé?

Je n'ai jamais remis de procuration à M. Sindjoun Pokam. Et non seulement je ne lui ai pas remis de procuration, mais encore, je n'ai rédigé aucune demande ni remis absolument aucun dossier. Je n'ai remis aucun mandat à M. Sindjoun Pokam, je ne lui ai remis aucun papier. En plus, vous savez très bien que pour pouvoir être sélectionné dans un cas de figure comme celui-là, il faut remplir un certain nombre de conditions parmi lesquelles prouver son adhésion au mémorandum de la coalition. Je n'ai jamais adhéré à ce mémorandum, je n'ai jamais eu à le signer. Ensuite, il faut appartenir à l'un des partis politiques membres de la coalition ou à une organisation qui en est membre. Je n'ai jamais appartenu ni à l'une ni à l'autre. Et, pour moi qui suis un responsable du RDPC, j'aurais dû produire ma démission du RDPC. Je n'ai jamais démissionné du RDPC. Je dois d'ailleurs dire que tout récemment je venais de me mettre à jour de mes contributions au niveau du RDPC et de contribuer aussi à l'inscription sur les listes électorales, toutes actions engagées par le RDPC. Donc nous ne pouvons pas prendre au sérieux de telles allégations. Vous ne pouvez pas poser un problème aussi important sans qu'aucune condition de base ne soit remplie. J'ai reçu la visite d'un certain nombre de personnalités de l'opposition qui sont venues me voir pour me proposer de prendre la tête de leur mouvement et d'accepter de me présenter comme candidat unique de l'opposition...

De qui s'agissait-il?

Il s'agissait de MM. Célestin Bedzigui, Issa Tchiroma et Antar Gassagay. Et, plus tard, M. Sindjoun Pokam est venu me voir. Nous avons discuté de tout cela. Je leur ai posé la question de savoir si tel était le vœu de l'ensemble de l'opposition ou d'un groupe. Ils m'ont dit qu'il restait à convaincre le reste des partis de la coalition pour les rallier à cette position. Je leur ai donc demandé de poursuivre leurs consultations tout simplement et de revenir me voir par la suite. Et j'ai rendu compte à qui de droit

Pensez-vous qu'ils ont compris qu'il s'agissait d'un aval de votre part ?

A ce stade-là, il est possible qu'ils aient compris qu'il s'agissait d'un aval. Mais vous savez qu'en politique, à tout moment, rien n'est jamais définitif. Et tant que ce n'est pas concrétisé par quelque chose de suffisamment clair, il ne saurait jamais s'agir d'un aval.

Vos interlocuteurs savaient que vous êtes membre du Comité central du RDPC

Combien de Camerounais ne le savent-ils pas ?

Monsieur le Ministre d'État, il se dit que vous aviez déjà mis de côté un trésor de campagne de trois milliards de FCFA. Qu'en est-il exactement ?

Que ceux qui le disent vous disent dans quel(s) compte(s) sont logés les trois milliards, tout simplement.

Votre silence pendant ce temps n'aura certainement pas contribué à clarifier très rapidement la situation. Pourquoi vous êtes-vous tu ?

Je me suis tu parce que d'abord il y avait déjà suffisamment de bruits et de tintamarre. Je me suis tu également car avant le retour de S.E.M. le président de la République, (NDLR: alors en séjour en Europe) je l'avais déjà touché par personne interposée pour l'aviser de ces visites et lui faire comprendre que pour rien au monde je ne pourrais me mettre de l'autre côté pour aller contre sa candidature. J'ai donc estimé que le Chef de l'État, le Président de la République qui est le président de notre parti, qui est notre candidat étant suffisamment bien informé de ma position, il fallait

éviter d'en rajouter. Je me suis dit qu'il faudrait peut-être attendre que les esprits se calment un tout petit peu pour que les choses puissent être clarifiées.»

Andzé Tsoungui, Gilbert (1930-2007)

Né à Nkolondom I, à Yaoundé en 1930, Andzé Tsoungui fait ses études primaires à la mission catholique d'Etoudi, puis à l'école régionale de Yaoundé où il obtient son certificat d'études primaires en 1945. Admis au cours de sélection d'Abong-Mbang en 1946, il fréquente le Collège moderne de Yaoundé de 1947 à 1950 ; il y obtient son brevet d'études du premier cycle et est nommé dans le cadre commun des services civils et financiers en janvier 1951. Il poursuit ses études par correspondance à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Dakar. Il est admis au concours de cadre supérieur en 1956, en qualité de secrétaire d'administration des services civils et financiers. Il est ensuite reçu au concours professionnel des administrateurs civils en 1961. Adjoint au chef de subdivision de Nanga-Eboko en 1958, il occupera les fonctions de chef de la région du Wouri, puis de sous-préfet-maire de Lolodorf. Préfet de la Boumba-Ngoko en 1960-1961, il sera successivement préfet du Moundou de 1961 à 1963, inspecteur fédéral de l'administration pour la région du Littoral de 1963 à 1965 et inspecteur fédéral de l'administration pour la région de l'Ouest de 1965 à 1972. À cette dernière fonction, il a la charge de l'organisation matérielle, le 15 janvier 1971, de l'exécution des leaders de l'Union des populations du Cameroun (parti politique opposé au pouvoir) que sont Ernest Ouandié, Gabriel Tabebu et Raphael Fotsing. Il entre ensuite au gouvernement du Cameroun : ministre délégué à l'Inspection générale de l'État en 1972, Gilbert Andzé Tsoungui est ministre de l'Agriculture de juin 1975 à novembre 1979 et ministre de la Justice garde des sceaux dans le gouvernement du 8 novembre 1979. Il conserve ce dernier portefeuille à l'issue du remaniement ministériel du 13 avril 1983 et demeure ministre de la Justice jusqu'au 18 juin 1983. Le 22 août 1983, il est promu ministre d'État des Forces armées dans une atmosphère

dominée par des soupçons de complot contre la sécurité de l'État, après avoir été brièvement ministre d'État chargé de l'Agriculture à partir du 18 juin 1983.

Le président Paul Biya le décharge de ces fonctions en août 1985. Andzé Tsoungui reste en réserve de la République pendant quatre ans, au terme desquels il est nommé délégué général à la Sûreté nationale en avril 1989. Le 7 décembre 1990, il devient ministre de l'Administration territoriale. Il est vice premier ministre chargé de l'Administration territoriale le 27 novembre 1992. À 67 ans, Gilbert Andzé Tsoungui quitte le Gouvernement le 7 décembre 1997. Il décède à Bruxelles le 9 avril 2007.

Assalé, Charles (1911-1999)

Charles Assalé est né le 4 novembre 1911 à Ebolowa. Il fréquente l'école Bulu de 1921 à 1924. Il s'inscrit à l'école protestante américaine d'Efoulan par Akom II entre 1924 et 1926 et, par la suite, à l'école protestante américaine d'Elat. En 1934, il obtient le diplôme d'infirmier breveté à Ayos où il exerce pendant 10 ans avant de venir à Yaoundé. Il adhère à l'Union des syndicats confédérés du Cameroun. Une opinion soutient qu'il figure au nombre des pères fondateurs de l'Union des populations du Cameroun (UPC) en 1948. Député pendant 18 ans (1952-1970), en grande partie grâce à son association traditionnelle *Efulameyong*, il sera président du Mouvement d'action nationale du Cameroun de 1957 à 1961. Ministre des Finances dans les gouvernements respectifs des 20 février 1958, 18 juin 1959 et 10 septembre 1959, il devient premier ministre de l'État indépendant du Cameroun du 14 mai 1960 au 1^{er} octobre 1961, puis premier ministre de l'État fédéré du Cameroun oriental du 1^{er} octobre 1961 au 11 juin 1965. De 1958 à 1987, il est maire de la commune d'Ebolowa. Le 4 novembre 1984, il dirige la délégation de personnalités composée, entre autres, de Basile Emah, Jean Keutcha, Joseph Charles Doumba et Paul Biya qui tentent de dissuader le président Ahidjo de quitter effectivement le pouvoir. Entre 1970 et 1999,

il est ambassadeur itinérant à la présidence de la République. Charles Assalé meurt le 10 décembre 1999.

Atangana Mebara, Jean Marie (1954-)

Atangana Mebara est né 1954. Ses études primaires sont sanctionnées par le certificat d'études primaires et élémentaires qu'il obtient à l'école missionnaire d'Akonolinga en 1965. Il sera par la suite pensionnaire du Petit Séminaire de Mbalmayo. Dans cet établissement, il décroche le brevet d'études du premier cycle (1969) et le baccalauréat d'études du premier cycle (1971). Mebara fréquente l'Université de Yaoundé où il obtient une licence en sciences économiques (1975) et une maîtrise dans la même discipline (1977). Au terme de sa formation au Cameroun, Jean Marie Atangana Mebara s'inscrit à l'Université de Paris, laquelle lui décerne le grade de docteur de 3^e cycle en économie de l'éducation en 1984.

Atangana Mebara est chargé d'études au ministère de la Fonction publique de 1986 à 1989, Directeur en charge de la coopération au ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire de 1989 à 1991, puis conseiller technique dans les Services du premier ministre de 1991 à 1993, et directeur de l'Institut supérieur de management public de janvier 1994 à 1997.

Mebara entre au gouvernement le 7 décembre 1997, en qualité de ministre de l'Enseignement supérieur. Le 24 août 2002, il est nommé ministre d'État, secrétaire général de la présidence de la République. Le 22 septembre 2006, il accède aux fonctions de ministre d'État chargé des Relations extérieures qu'il occupe jusqu'à sa sortie du gouvernement, le 7 décembre 2007.

En août 2008, Atangana Mebara est interpellé et incarcéré à la prison centrale de Kodengui à Yaoundé, dans le cadre de l'affaire dite Albatros, relative à l'acquisition controversée d'un avion devant servir aux déplacements du président de la République. Le jeudi 3 mai 2012, le juge Gilbert Schlick acquitte Mebara pour faits non établis. À la page 278 d'un ouvrage qu'il publie en janvier 2016 à L'Harmattan

(Paris), Mebara affirme : « le lendemain de cet acquittement, un membre important du Gouvernement a adressé au Chef de l'État une note urgente pour recommander mon maintien en prison, compte tenu de ce que, selon ses informations, je faisais l'objet d'autres poursuites judiciaires... Son point de vue prévaudra et je serai maintenu en prison... » (Jean Marie Atangana Mebara, *Le Secrétaire Général de la Présidence de la République; entre mythes, textes et réalités*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 278)

De fait, à la date de la publication de son livre ci-dessus évoqué, Atangana Mebara reste incarcéré à la prison centrale de Kodengui à Yaoundé. En janvier 2012 déjà, il avait fait paraître un autre ouvrage : Jean Marie Atangana Mebara, *Lettres d'ailleurs, Dévoilements préliminaires d'une prise de « L'épervier » au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, janvier 2012.

Atangana Ntsama, Charles (1885-1943)

Fils d'Atangana Essomba et de Ndong Edoa Judith, Charles Atangana Ntsama est né à Mvolyé vers 1885. En 1896, Atangana Ntsama et ses frères sont confiés au major allemand Hans Dominik. Il accompagne celui-ci à Kribi, où il fait ses études primaires en allemand. Il est ensuite employé successivement comme maître d'école, infirmier, interprète, d'abord à Victoria, puis à Buéa et Yaoundé dont il est l'un des premiers habitants christianisés. Il accorde aux missionnaires catholiques un terrain sur son territoire à Mvolyé et encourage leur travail d'évangélisation. À partir de 1904, il accompagne le major Dominik en pays Mvélé, Mbida-Ambani et Maka. Au cours de ces expéditions, il aurait, comme médiateur, l'occasion d'intervenir en faveur de certains chefs locaux menacés d'exécution. Devenu chef, il se rend utile par son habileté, ses multiples services, sa connaissance du pays et des hommes.

En 1911, un fonctionnaire de l'administration coloniale allemande, un certain Kirschhof, l'emmène en Allemagne. C'est pour lui l'occasion d'apprendre à mieux connaître la civilisation européenne. Il est reçu par le Kaiser. Il est retenu à Hambourg pour enseigner la langue

ewondo aux allemands désirant se rendre au Cameroun. Il fait un voyage à Rome et est reçu par le pape Pie X. À son retour au Cameroun, Charles Atangana est nommé chef supérieur des Ewondo et des Béné. Lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale, l'armée allemande du Cameroun se replie vers le Sud et trouve un refuge en Guinée espagnole. Elle entraîne avec elle plusieurs chefs et notables camerounais. Resté fidèle à l'Allemagne, Charles Atangana se retrouve en Guinée espagnole. Après un séjour à Bata, puis à Fernando Pô, les Allemands et certains Camerounais sont transférés en Espagne. Ce n'est qu'en 1919 que Charles Atangana regagne le Cameroun. La nouvelle administration française l'assigne à résidence à Dschang. Mais, finalement, en 1921, les Français lui reconnaissent la qualité de chef supérieur des Ewondo. Il s'adapte vite au nouveau pouvoir français auquel il donne visiblement satisfaction.

Dans la lutte contre la maladie du sommeil, il est un soutien précieux pour le docteur Eugène Jamot. Il s'éteint à Mvolyé le 1^{er} septembre 1943.

Aujoulat, Louis-Paul (1910-1973)

Louis Paul Aujoulat est né le 28 août 1910 à Saïda (Oran) dans l'Algérie française d'une famille originaire d'Auvergne (France). Il effectue ses études primaires et secondaires à Sidi-Bel-Abbès. Après son baccalauréat, il entame des études de médecine à Lille qui seront sanctionnées par une thèse de doctorat en 1934 soutenue à Nancy. Il exerce ensuite comme chercheur pendant deux ans dans un laboratoire de physiologie à Lille. Pendant ses études, il s'engage dans l'association Ad Lucem de laïcat missionnaire et devient président de la Ligue missionnaire des étudiants de France.

Dès 1936, il implante au Cameroun la fondation médicale Ad Lucem : il s'établit d'abord à Efok, près de Yaoundé, où cette fondation crée un hôpital. De 1936 à 1945, il est médecin-directeur de ladite fondation. Il crée, en 1937, l'Action catholique indigène du Cameroun.

Il est élu le 18 novembre 1945 sous l'étiquette du Mouvement républicain populaire (MRP), à l'Assemblée nationale constituante française. Le docteur Aujoulat devient député (élu par le collège des citoyens de statut français) du Cameroun à l'occasion des élections du 10 novembre 1946 et siège à la commission de la défense nationale. Il est réélu aux fonctions de député en 1951. Il siège également comme député à l'Assemblée représentative du Cameroun sous la bannière du Bloc démocratique camerounais qu'il a créé en 1946, et plus tard à l'Assemblée territoriale du Cameroun dont il sera le président deux années durant.

À partir de 1949, il occupera les fonctions gouvernementales ci-après : sous-secrétaire d'État à la France d'Outre-mer du 29 octobre 1949 au 17 février 1950 ; secrétaire d'État à la France d'Outre-mer du 17 février 1950 au 8 janvier 1953 ; ministre de la Santé publique et de la Population du 19 juin au 3 septembre 1954 ; ministre du Travail et de la Sécurité sociale du 3 septembre 1954 au 23 février 1955. C'est lui qui défendra la loi de 1952 abolissant le travail forcé.

Non réélu à l'issue des élections du 2 janvier 1956 au Cameroun, Louis-Paul Aujoulat met fin à sa carrière parlementaire et devient successivement délégué de la France à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), conseiller technique au ministère de la Santé publique et chef du service de la coopération technique de ce ministère. Il décède à Paris le 1^{er} décembre 1973.

Louis-Paul Aujoulat est une importante figure de la politique camerounaise d'avant et après l'indépendance. Christian Tobie Kuoh souligne à cet égard qu'il était le signataire de la lettre d'introduction du jeune diplômé Paul Biya auprès du président Ahidjo en 1962 (Christian Tobie Kuoh, *Une fresque du régime Ahidjo 1970- 1982*, Paris, Khartala, 1991, p. 116-117). Sa fondation médicale est par ailleurs demeurée un outil important de l'action sanitaire au Cameroun.

Ayang, Luc (1947-)

Ayang Luc est né en 1947 à Doukoula, arrondissement de Kar-Hay, département du Mayo-Danaï. Après des études primaires et secondaires à Doukoula et à Ngaoundéré, il obtient le baccalauréat au Collège de Mazenod en 1968. Il s'inscrit la même année à l'Université de Yaoundé dont il sort licencié en droit et sciences économiques en 1972. Il entre sur titre en 1972 à l'ENAM, section Administration générale, et en sort administrateur civil en 1974. Affecté au Secrétariat général de la présidence de la République en mars 1975, il est nommé chef de service de la législation et de la réglementation à la Division des affaires administratives et juridiques. En septembre 1976, il est nommé premier adjoint préfectoral de Ngaoundéré.

Le 2 mai 1978, il est promu ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales et, le 22 août 1983, il est nommé premier ministre par intérim : il cumule dès lors les deux fonctions. Il quitte la primature le 25 janvier 1984 et prend, la même année, la tête du Conseil économique et social dont il est encore le président, à ce jour de 2016.

Ayang Luc est l'un des leaders de la communauté Kirdi. Il a d'ailleurs été désigné chef supérieur de Doukoula en mai 2008.

Ayissi Mvodo, Victor (1933-1997)

Né le 15 août 1933 à Nkolafamba, département de la Mefou, région du Centre, Victor Ayissi Mvodo fait ses études primaires et secondaires à Akono, Bafia et Yaoundé, où il obtient son baccalauréat en 1955. Grâce à une bourse d'études supérieures, il s'envole pour la France et y poursuit des études de droit avant d'intégrer l'École de la magistrature de Bordeaux. Licencié en droit de l'Université de Paris, il est également diplômé du Centre national d'études judiciaires. De retour au Cameroun en 1961, il est substitut général près la Cour d'appel de Yaoundé et, en 1962-1963, procureur de la République à Douala. De 1963 à 1967, Ayissi Mvodo est fonctionnaire international de

1^{re} catégorie au Bureau international du travail à Genève en Suisse. Il revient au Cameroun le 1^{er} août 1967 et est nommé secrétaire général du ministère du Travail et des Lois sociales. Un an plus tard, il est nommé secrétaire général adjoint de la présidence de la République fédérale avec rang et prérogatives de ministre-adjoint fédéral. Le 14 juin 1969, il est ministre chargé de mission à la présidence de la République fédérale avant d'être nommé ministre de l'Administration territoriale le 30 juin 1975, poste qu'il gardera jusqu'à son départ du gouvernement, en juin 1983. Secrétaire politique de l'Unc, Ayissi Mvodo occupe une fonction privilégiée dans un contexte de parti unique ayant pratiquement primauté sur l'État. Ce qui lui confère une certaine stature devant les autres membres du gouvernement ou de l'administration occupant des positions formellement supérieures dans la hiérarchie administrative.

Hiérarque plus ou moins sémillant sous le règne d'Ahmadou Ahidjo, Ayissi Mvodo semble avoir souffert de ne pas en être, en définitive, le successeur désigné. Bien qu'il ait partagé la chambre du président Biya lors de leurs années de lycée, ses rapports avec le deuxième président du Cameroun sont au moins troubles. Une frange de l'opinion soutient que ces rapports auraient même été heurtés, alors que Paul Biya occupait la fonction de premier ministre, Ayissi Mvodo étant ministre de l'Administration territoriale. En tout cas, dès la désignation de Paul Biya comme successeur constitutionnel d'Ahidjo, Ayissi Mvodo affirme à ses proches que sa carrière politique est terminée, dans l'appareil d'État à tout le moins. Sa réputation d'homme de poigne ne gêne nullement les ambitions présidentielles qu'il déclare en 1997, défiant ainsi le pouvoir établi. Un frémissement de l'opinion se fait ressentir au Cameroun, où de nombreuses personnes semblent favorables à cette candidature de poids. L'establishment politique de Yaoundé donne d'ailleurs l'impression de vaciller, face aux atouts et aux alliés réels ou supposés d'Ayissi Mvodo. Ce dernier meurt à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière de Paris, le 21 juin 1997, à quelques mois de l'élection présidentielle qui se déroule en octobre de la même année.